



VISITES D'ENTREPRISE

Notre porte vous est grande ouverte !



Assister à la naissance du chocolat en direct :

Un spectacle que vous pourrez dévorer des yeux !

Nous vous dévoilons des secrets de production et vous proposons une dégustation gourmande. Vous aurez ensuite la possibilité d'acheter les spécialités chocolatières de votre choix dans notre boutique (CB Shop).

Visites

D'une durée de 90 minutes, la visite gratuite des unités de production se fait sous la houlette d'une guide spécialisée. Toutes les demandes pour une visite d'entreprise doivent nous parvenir par écrit, avec vos coordonnées exactes, une proposition de date et d'heure d'arrivée, ainsi que le nombre de visiteurs (groupe de minimum 8 personnes et de maximum 40 personnes). Votre demande doit nous parvenir au plus vite (minimum 3 semaines avant la visite). Mais les places sont limitées et attribuées dans l'ordre de l'arrivée des demandes. Faites donc votre demande dans les meilleurs délais.

Horaire des visites	Lundi, mardi, mercredi et jeudi uniquement le matin. Votre arrivée devrait se situer entre 08h30 et 10h00. Les dates des prochaines visites se trouvent sur - www.camillebloch.ch -
Autres conditions	La personne en charge du groupe doit connaître chacun personnellement. Une liste avec les noms de chaque participant sera demandée et devra être envoyée 10 jours avant la visite. Pour des raisons de sécurité, les enfants âgés de moins de 6 ans ne peuvent pas participer à la visite. Les enfants entre 6 et 10 ans doivent être impérativement accompagnés d'un adulte (un adulte par enfant). En raison des escaliers, sols glissants, etc., nous ne sommes pas en mesure de proposer une visite aux personnes handicapées ou à mobilité réduite. Dans l'industrie alimentaire, le port de bijoux, montres, piercings visibles est strictement interdit. Exceptions : les alliances ainsi que les piercings qui ne peuvent pas être enlevés. Ces derniers devront néanmoins être recouverts d'un sparadrap spécifique mis à disposition par nos soins. Cette interdiction s'adresse à toute personne qui entre dans les locaux de production. De plus, nous attirons votre attention sur la prise de photos et/ou films ne sont pas autorisés. Nous prions le responsable du groupe d'en informer les visiteurs à l'avance.

Contact	Chocolats Camille Bloch SA Service des visites CH - 2608 Courtelary	F + 41 (0)32 945 12 02 E visites@camillebloch.ch www.camillebloch.ch
	Notre service des visites attend volontiers votre demande écrite afin de pouvoir organiser votre venue dans les meilleures conditions. A bientôt !	

Demande pour une visite de l'entreprise Chocolats Camille Bloch SA

Nom du groupe			
Responsable du groupe	Nom, Prénom		
	Rue		
	NP, Localité		
	N° tél. (privé/prof.)		
	Mail		
Date(s) souhaitée(s) (dans l'ordre préférentiel)	2ème option	3ème option	
Heure(s) d'arrivée (dans l'ordre préférentiel)	2ème option	3ème option	
Nombre de visiteurs (Une liste nominative exacte devra être envoyée 10 jours avant la visite)	Enfants de 6 à 10 ans		
	Adolescents dès 10 ans et adultes		
	Total visiteurs (Nombre à 90 % près.)		
Langue (x)	Allemand	Français	Anglais
Moyen de locomotion (x)	Autocar	Voiture privée	Train

Conditions / Informations générales

- Le groupe n'excédera pas le nombre de participants susmentionné.
- La personne soussignée prend la responsabilité de tous les participants et confirme qu'elle les connaît tous personnellement.
- Pour des raisons de sécurité, les enfants âgés de moins de 6 ans ne peuvent pas participer à la visite. Les enfants entre 6 et 10 ans doivent être impérativement accompagnés d'un adulte (un adulte par enfant).
- En raison des escaliers, sols glissants, etc., nous ne sommes pas en mesure de proposer une visite aux personnes handicapées ou à mobilité réduite.
- La visite est gratuite et dure 90 minutes (+ 30 minutes pour notre CB Shop - facultatif)
- En cas de retard de plus de 15 minutes, l'entreprise Camille Bloch SA doit être avisée : +41 (0) 32 945 12 00.

ATTENTION :

Dans l'industrie alimentaire, le port de bijoux, montres, piercings visibles est strictement interdit. Exceptions : les alliances ainsi que les piercings qui ne peuvent pas être enlevés. Ces derniers devront néanmoins être recouverts d'un sparadrap spécifique mis à disposition par nos soins. Cette interdiction s'adresse à toute personne qui entre dans les locaux de production. De plus, nous attirons votre attention sur la prise de photos et/ou films ne sont pas autorisés.
Nous prions le responsable du groupe d'en informer les visiteurs à l'avance.

Par cette signature, j'atteste avoir pris connaissance des conditions et informations générales mentionnées ci-dessus.

Date :

Signature :

A retourner au plus vite (minimum 3 semaines avant la date de visite souhaitée) à l'adresse suivante: Chocolats Camille Bloch SA, Service des visites, CH-2608 Courtelary
Après contrôle, votre demande vous sera retournée avec notre confirmation de visite.

Confirmation de la visite
(à remplir par Chocolats Camille Bloch SA)

Date :

Visa :

